

Depuis 2013, le Fonds Baillet Latour, via son initiative 'L'extrascolaire au cœur de l'intégration', menée en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin, stimule la participation d'enfants issus de milieux précarisés à des activités extrascolaires de qualité en Région de Bruxelles-Capitale.

L'initiative a permis de financer 52 organisations qui ont accueilli quelque 4.000 enfants dont près de 50% venaient pour la première fois dans une structure d'accueil. Une description détaillée de l'initiative et de son impact sur les organisations et sur les jeunes est disponible dans la publication 'L'extrascolaire au cœur de l'intégration, une initiative du Fonds Baillet Latour, gérée par la Fondation Roi Baudouin - Présentation et Rapport d'impact 2013-2016' ([www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)).

L'identification des facteurs de succès et des difficultés le plus souvent rencontrées par ces projets a mené à la formulation de recommandations à destination des décideurs publics ou privés qui désireraient s'impliquer dans l'extrascolaire en tant qu'outil d'intégration sociale. Ces recommandations ont été affinées et validées par des professionnels des secteurs de l'extrascolaire, de la petite enfance et de la lutte contre la pauvreté lors d'une matinée d'échanges organisée en octobre 2016. Ce document présente les résultats de ce travail.

En Belgique, le taux de risque de pauvreté des enfants de 0 à 15 ans s'élève à 18,5%. Une récente recherche menée par l'École de Santé Publique de l'ULB<sup>1</sup> estime à 41,5% les enfants bruxellois qui naissent dans un ménage dont le revenu se situe sous le seuil de pauvreté, contre 18,8% pour la moyenne belge. Pour 27,6% des ménages bruxellois dans lesquels naît un enfant, on peut même parler d'une situation de très grande pauvreté. Avoir une mère originaire d'un pays non européen multiplie par trois le risque de pauvreté. L'ampleur des défis est grande : les enfants issus de milieux précarisés, et parmi ceux-ci encore plus particulièrement ceux qui sont issus de l'immigration, vont devoir affronter de sérieux obstacles en matière d'enseignement, de formation et, plus tard, d'accès à l'emploi. Agir au niveau des enfants permet d'aider à prévenir les difficultés futures.



### **La précarité, obstacle à la socialisation précoce** .....

Au-delà de l'aspect matériel, la pauvreté constitue un facteur potentiel de marginalisation et d'isolement qui a un impact sur la formation des liens sociaux. Le groupe de travail du European Anti Poverty Network (EAPN) et d'Eurochild notait en 2013 : « En raison de la pauvreté, l'enfant et sa famille peuvent se trouver défavorisés de multiples manières : faible revenu, logement et environnement insalubres, soins de santé inadéquats; cet enfant est souvent exclu des activités sociales, sportives, récréatives et culturelles qui sont la norme chez les autres enfants. » ('Vers le bien-être des enfants en Europe. Explicatif sur la pauvreté infantile dans l'Union européenne').

En Belgique, plus de 30% des enfants de 1 à 15 ans vivant dans un ménage à risque de pauvreté ne peuvent pas exercer régulièrement des activités de loisirs en dehors de leur domicile, contre environ 3% des enfants vivant dans un ménage qui n'est pas à risque de pauvreté<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Prof Myriam De Spiegelaere, Ecole de Santé Publique, ULB, Judith Racape, Centre de recherche en Epidémiologie, Biostatistique et recherche clinique, École de Santé Publique ULB, Mouctar Sow, Aspirant FNRS, Ecole de Santé Publique ULB et Université de Montréal, 'Pauvreté et trajectoires migratoires : influence sur la santé autour de la naissance', 2017  
<sup>2</sup> 'Enquête sur les revenus et les conditions de vie', Direction générale Statistique, 2014

## ..... Pourquoi agir au niveau de l'extrascolaire ?

L'enfance est une période-clé de la vie où beaucoup de choses se jouent : acquisition du langage, confiance en soi, relation aux autres, équilibre physique et psychologique, développement social, cognitif et émotionnel. Les bases qui sont jetées à ce moment-là conditionneront dans une large mesure la scolarité de l'enfant, sa vie sociale et professionnelle, sa santé, son bien-être physique et mental.

L'extrascolaire est considéré comme un puissant vecteur d'intégration pour les enfants et les familles d'origine étrangère en situation de précarité. La participation régulière d'un enfant à des activités extrascolaires est une plus-value pour son épanouissement. Elle lui permet de développer sa curiosité, de découvrir ses talents, de se socialiser, d'élargir ses horizons, de sortir de son quartier, et de mieux appréhender le monde dans lequel il évolue.

### Qu'entend-on par accueil extrascolaire ?

Il s'agit de l'accueil d'enfants en âge scolaire, en dehors du cadre familial : avant et après les heures d'école, pendant la pause du midi, le mercredi après-midi, le week-end et pendant les congés ou vacances scolaires. Cela englobe les activités autonomes encadrées, les animations éducatives, culturelles, sportives ou autres.

### Qu'entend-on par intégration ?

Pour les enfants issus de milieux précarisés, et en particulier de familles ayant un parcours migratoire, l'enjeu est de leur donner accès à des ressources stimulantes pour leur développement, leur permettre de réaliser leur épanouissement social, les préparer à leur rôle futur de citoyen, les amener à rencontrer et fréquenter des enfants issus de milieux différents, etc. Réussir à impliquer les familles dans le parcours scolaire et extrascolaire représente ainsi un enjeu fort de l'inclusion sociale.

## Intégration sociale des enfants précarisés grâce à l'extrascolaire : recommandations

### RECOMMANDATION N°1 : AMÉLIORER L'OFFRE ET LA QUALITÉ DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES À BRUXELLES



*Il faut lutter contre la pénurie actuelle, dans la région bruxelloise, d'offre d'activités extrascolaires accessibles à un public défavorisé.*

Sur base d'un état des lieux des besoins non rencontrés, une offre d'activités accessibles et de qualité doit être développée dans les quartiers défavorisés. Une attention spécifique pour les moins de 6 ans est préconisée, compte tenu du manque d'offres observé pour cette tranche d'âge.

*Parallèlement, la qualité de l'offre doit être améliorée.*

Les projets doivent être encadrés par un personnel capable de nouer des liens de confiance avec les familles et d'élargir les horizons des jeunes enfants. Une formation initiale et continue de qualité, des modes de recrutement plus ouverts et plus mixtes, des conditions d'emploi moins précaires et une sensibilisation aux réalités de vie de ces familles en difficulté sont nécessaires pour répondre au mieux aux besoins des enfants du public cible et maximiser les chances d'une participation régulière aux activités. La régularité de la programmation et une réflexion sur le contenu sont aussi des éléments déterminants pour la qualité de l'offre.

*L'amélioration de la qualité passe par le soutien de projets viables financièrement et pilotés de manière rigoureuse.*

Les acteurs doivent être soutenus grâce à un renforcement de leurs compétences en matière de gestion de projet, de gestion financière et d'auto-évaluation. Il est également impératif de sécuriser le financement des projets, notamment grâce à des soutiens pluriannuels qui permettent aux porteurs de projet de déployer les activités dans le temps afin d'arriver aux meilleurs résultats possibles. Favoriser l'accès des enfants issus de milieux défavorisés au 'monde de l'extrascolaire' passe enfin par la mise en place d'un pilotage efficace et efficient du secteur par les autorités compétentes et par les pouvoirs subsidiaires.

### Quelle est la formule la plus efficace ?

L'expérience acquise dans la mise en œuvre du programme 'L'extrascolaire au cœur de l'intégration' montre que le type de projet le plus efficace est celui qui repose sur la gestion, en interne dans une organisation, d'une activité offerte régulièrement et dans la durée au même groupe d'enfants. Cette formule permet de renforcer l'expertise du porteur de projet vis-à-vis de son public cible et augmente la probabilité d'avoir des effets bénéfiques durables sur les enfants. Les activités uniquement ponctuelles n'ont qu'un impact à court terme visant plutôt la détente que le développement de l'enfant.

## RECOMMANDATION N°2 : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES



### *Répondre à la demande ne suffit pas.*

Pour atteindre les familles 'non utilisatrices' des services, il faut mener une politique volontariste pour réduire les barrières à l'entrée des milieux d'accueil extrascolaires et encourager les pratiques proactives et inclusives à l'égard de ces familles afin de créer du lien et de gagner leur confiance.

L'accessibilité 'physique' peut être facilitée grâce au partage de locaux avec l'école ou d'autres associations, à la proximité des transports publics, par l'organisation d'un transport spécifique ou par la prise en charge directe des enfants à la sortie des classes. Il faut aussi

encourager les projets initiés au plus près des familles, ceux qui proposent des activités 'au pied des immeubles', des activités 'mobiles', dans l'espace public ou sur le site de l'école, en particulier pour les plus jeunes enfants (moins de 6 ans).

Le contact avec les familles éloignées des activités extrascolaires sera amélioré si l'on intègre dans les équipes des personnes issues du public cible ('jeunes ambassadeurs' du projet, figures clés, témoins du vécu).

### *L'efficacité passe par une adaptation au public concerné.*

L'intégration des familles issues de milieux défavorisés dans les activités nécessite une communication adaptée (des documents facilement compréhensibles et disponibles en plusieurs langues) et des modalités d'inscription adéquates (accompagnement dans les démarches d'inscription, présence d'un interprète, ...). L'accessibilité doit être maintenue une fois 'la porte franchie' en adaptant notamment les outils de communication pour surmonter la barrière linguistique. Des dessins, des photos et des symboles peuvent être utilisés pour l'information. Il faut aussi proposer des formules suffisamment souples (horaires flexibles, activités 'one shot', etc.) pour permettre à l'enfant de s'intégrer dans le groupe malgré les contraintes liées à ses conditions de vie ou au contexte (absences prolongées, irrégularité dans la participation, moindre maîtrise de la langue parlée par le groupe).

### *Les pratiques incluant les familles doivent être privilégiées.*

Il est important de susciter des moments conviviaux (goûters, représentations, etc.) pour prévenir les a priori réciproques entre familles et professionnels et d'offrir des opportunités de rencontre entre familles issues de milieux socioculturels divers. Il importe aussi, dans la perspective de créer et de maintenir le lien de confiance avec les familles, de recourir à des méthodes participatives qui incluent la famille et les enfants, y compris pour l'évaluation des projets.

### *L'accessibilité économique s'avère particulièrement déterminante.*

Pour être accessibles, les activités doivent être proposées gratuitement ou, au minimum, bénéficier d'un tarif social.





## RECOMMANDATION N°3 : FAVORISER LES PARTENARIATS ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU



### *Le partenariat entre les asbl et l'école constitue un facteur décisif d'intégration des enfants.*

L'école étant le lieu de rencontre de tous les enfants, le renforcement des liens entre les structures d'Accueil Temps Libres et l'école semble donc pertinent et nécessaire, particulièrement dans le cas des enfants du public cible. L'expérience flamande de 'Brede School' est inspirante. Ce concept, dont l'objectif est d'améliorer les opportunités de développement des enfants, favorise la collaboration entre les écoles et une large palette de partenaires de différents secteurs (loisirs, culturels, sociaux, économiques, environnementaux...) présents dans le quartier.

Le partenariat avec l'école pourrait aussi permettre aux projets de mieux mesurer leur impact sur les enfants grâce aux échanges plus réguliers avec l'école pour suivre l'évolution et le développement de l'enfant, ses résultats scolaires.

### *Les parents doivent être associés en tant que partenaires dans une alliance éducative.*

Accorder une 'vraie' place aux enfants et à leurs familles constitue un facteur clé de réussite pour les projets.

### *Les partenariats doivent être développés pour élargir les horizons des jeunes et les faire sortir de leur quartier.*

Les partenariats sont un formidable moyen de créer des opportunités, de faire sortir les jeunes de leurs quartiers. Ils peuvent prendre différentes formes : projets co-construits, découverte de nouveaux horizons (liens avec les artisans du quartier, organisation d'initiatives telles que 'Place aux enfants'...), etc.

Encourager les échanges entre associations des différentes communautés peut également s'avérer très enrichissant.

### *Le travail en réseau sur le plan local doit être stimulé.*

Celui-ci permet d'améliorer la prise en charge globale des familles en coordonnant les interventions des différents acteurs sociaux (suppression des demandes multiples ayant le même objet, meilleur accès aux différentes aides sociales existantes, ...).

Le travail en réseau permet aussi d'optimiser la couverture de tous les publics en interrogeant la façon dont s'articulent les multiples dispositifs présents sur un même territoire. En effet, malgré le nombre élevé des dispositifs existants sur le plan local, de nombreuses familles et leurs enfants restent en dehors de toute affiliation sociale tandis que d'autres sont au contraire usagers multiples de ces services. Il est donc essentiel d'encourager le développement de stratégies communes à plusieurs associations pour mieux toucher tous les publics d'un même quartier.



Fund Fonds  
**Fonds Baillet Latour**

### *Le Fonds Baillet Latour*

Le Fonds a été créé en 1974 à l'initiative du comte Alfred de Baillet Latour qui dirigeait les brasseries Artois. La mission du Fonds est d'encourager, de valoriser et de stimuler l'excellence humaine en Belgique, dans une démarche rigoureuse

mais ouverte sur l'évolution de la société. Au fil des ans, celui-ci a étendu le champ de ses interventions à travers quatre pôles (la santé, la culture, l'éducation et le sport) par le biais d'allocations de fonds, de remises de prix et de bourses.



*Agir ensemble pour une société meilleure*

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure.

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique. Elle a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

[kbs-frb.be](http://kbs-frb.be) | [Abonnez-vous à notre e-news](#) | [bonnescauses.be](http://bonnescauses.be) | Suivez-nous sur     